

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
☎ 02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoints, M. Jacky GILLET, M. Robert LEBLANC, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART arrivée à 20h50, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR

Mme Servane GESRET a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER

Absent : Mme Chantal ALLEE

Secrétaire de séance : M. Mickaël CARDIN

Objet de la Délibération
n°20220224-041

Date de la convocation et d'affichage : 18 février 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE BOUTARD- CREATION D'UN ESPACE TRIAL BMX

Des plans et estimations des projets d'aménagement de la Vallée de Boutard avec l'installation de toilettes sèches ont été présentés et validés par l'Association Team bikers 22 et par la Fédération Française de Cyclisme.

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement suivant pour les travaux de la vallée Boutard et décide de solliciter l'Etat pour une demande de Dotation de Soutien à l'Investissement Local et pour une demande de subvention au travers du programme « 5000 équipements sportifs de proximité » mis en œuvre par L'Agence Nationale du Sport :

DEPENSES HT		RECETTES	
Achat terrain	10 000,00€	DSIL (30%)	59 933.34€
Travaux	139 782,00€	ANS (50%)	99 888.90€
Installation toilettes sèches	45 725,00€		
Passerelle bois circuit VTT	4 270.80€	Autofinancement commune (20%)	39 955.56€
TOTAL	199 777,80€	TOTAL	199 777,80€

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

